

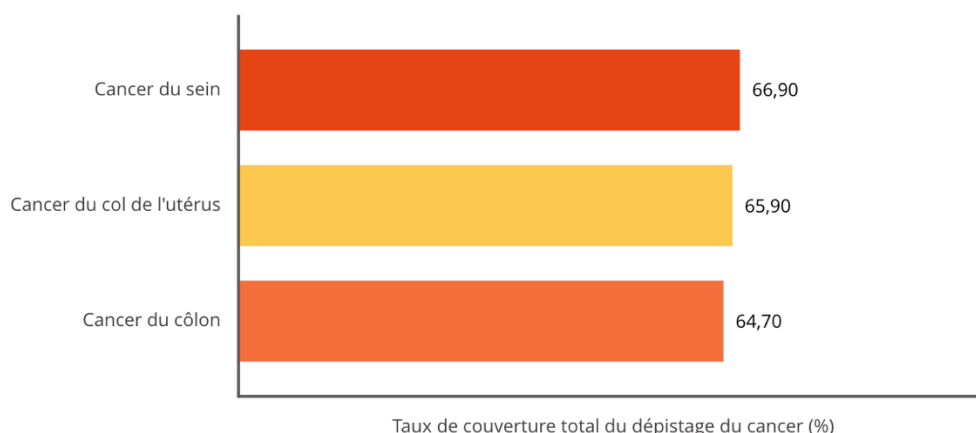
Une assurance vie moins chère pour les personnes en bonne santé ? Les Belges estiment que cela devrait être possible

Bruxelles, 18 novembre 2025 - Les Belges estiment que les personnes qui effectuent des examens préventifs et mènent une vie saine devraient pouvoir bénéficier de réductions et de remboursements plus élevés sur leurs assurances, selon une étude réalisée par l'assureur NN. Ainsi, les personnes qui participent régulièrement à des analyses sanguines et à des dépistages du cancer, par exemple, pourraient bénéficier d'un remboursement plus élevé, voire d'une réduction sur leur prime d'assurance en récompense d'un comportement de vie sain.

Le baromètre de la tranquillité financière de l'assureur NN, qui a interrogé 1 396 Belges, révèle que 3 Belges sur 4 (73 %) sont favorables à une augmentation temporaire du remboursement des frais médicaux après des examens préventifs, tels que des analyses de sang et des dépistages du cancer. À titre de comparaison, l'INAMI prévoit déjà une telle augmentation des remboursements pour les personnes effectuant des contrôles dentaires annuels.

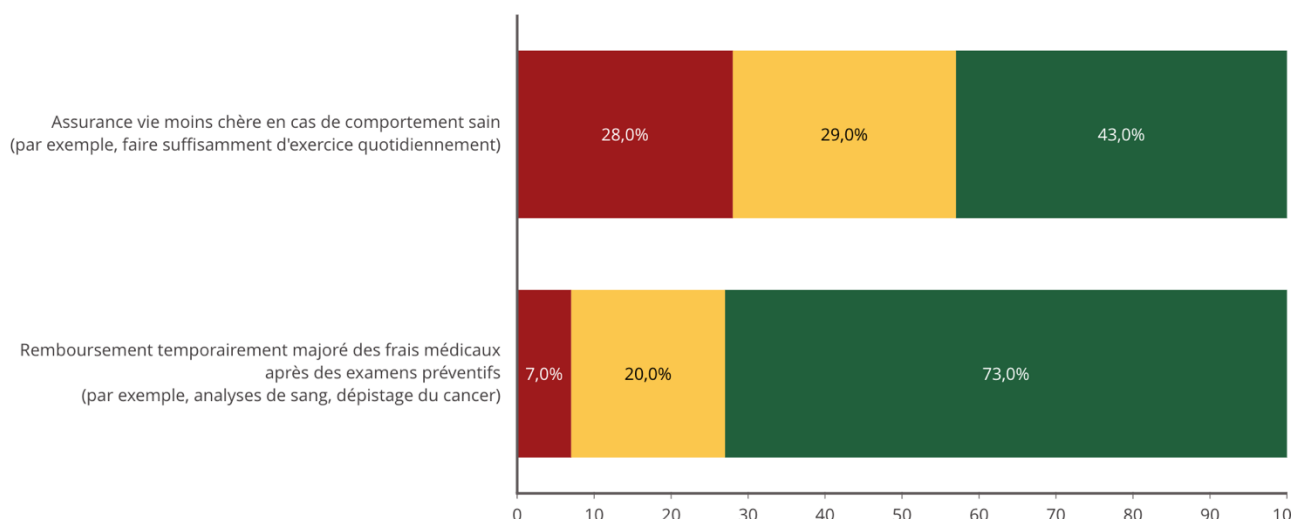
En augmentant le remboursement, les assureurs peuvent inciter les citoyens à passer des examens préventifs et ainsi détecter plus rapidement les éventuels problèmes de santé. Cette motivation reste nécessaire : selon bevolkingsonderzoek.be (le site de recensement du dépistage flamand), un Belge sur trois ne répond pas à son invitation à un dépistage du cancer, et seulement deux personnes sur trois ont passé un test sanguin au cours de l'année écoulée.

Taux de couverture total du dépistage du cancer selon bevolkingsonderzoek.be



Pour 43 % des personnes interrogées, cela pourrait même aller plus loin : elles estiment qu'il devrait être possible de bénéficier d'une réduction de prime en adoptant un comportement sain, tel que faire suffisamment d'exercice, marcher 10 000 pas par jour, pratiquer un sport ou manger sainement.

Pour et contre la mesure dans le baromètre de la tranquillité financière (NN)



Possibilités juridiques limitées

En principe, la réglementation n'exclue pas explicitement qu'un assureur récompense un mode de vie sain, par exemple par le biais de réductions de primes. La législation belge impose toutefois un certain nombre de restrictions sur l'augmentation des indemnités et des primes. Ainsi, aucune augmentation d'indemnité ou réduction de prime ne peut être accordée sur la base de données collectées par un appareil intelligent tel qu'une smartwatch.

Les assureurs peuvent toutefois poser certaines questions relatives à la santé afin d'évaluer le risque pour certaines assurances spécifiques, telles que l'assurance vie, l'assurance solde restant dû, l'assurance revenu garanti et l'assurance hospitalisation. La collecte de données supplémentaires relatives à la santé est strictement réglementée par le RGPD.

Colin Sanders, expert en longévité chez NN, souligne : « *Aujourd'hui, faire un bilan de santé préventif ou adopter un mode de vie actif apporte avant tout un sentiment de bien-être. C'est précieux, mais insuffisant. En tant que société, nous avons tout à gagner à valoriser financièrement les comportements sains, non pas en sanctionnant ou en excluant, mais en offrant de véritables avantages à celles et ceux qui investissent concrètement dans leur santé.* »

À Singapour, marcher peut rapporter gros

Dans certains pays, adopter un mode de vie sain est déjà récompensé par les assurances. À Singapour, le gouvernement encourage activement les soins préventifs, les dépistages, les vaccinations et un mode de vie actif. En effet, les personnes de 40 ans et plus bénéficient d'une réduction sur leur prime annuelle d'assurance maladie en effectuant chaque jour une marche soutenue de 20 minutes. Grâce à une application, elles accumulent des « points santé » pouvant être convertis en réductions sur leur prime.

Les assureurs privés y expérimentent également des réductions de prime liées à l'activité physique, à l'alimentation saine, aux dépistages et aux vaccinations via des programmes à points. Aux États-Unis, John Hancock Vitality Insurance propose un modèle similaire : les clients qui font des choix de vie sains,

pratiquer une activité physique, effectuer des bilans préventifs ou bien se nourrir, sont récompensés par des réductions sur leur assurance vie.

François Jacob, responsable Produit & Innovation, explique : « *Nos recherches montrent que les individus sont prêts à adopter des comportements sains, que ce soit via la sécurité sociale ou les assurances privées. NN est convaincu que, en tant que société, nous devons opérer un véritable virage : passer d'une approche centrée sur la maladie et le soin à une approche centrée sur la santé et la prévention. En tant qu'assureur, nous souhaitons ouvrir le débat sur les moyens de renforcer la prévention dans notre pays.* »

À propos du baromètre de la tranquillité financière de NN

Le baromètre de la tranquillité financière repose sur sept piliers, parmi lesquels l'optimisme quant à l'avenir financier, l'irritabilité due aux soucis d'argent, la fatigue due au stress financier et l'influence de la situation financière sur les relations et la joie de vivre. La mesure a été réalisée par le bureau d'études Indiville sur le panel Bpact. Depuis son lancement en 2020, le baromètre a effectué 14 mesures, au cours desquelles plus de 15 907 personnes ont été interrogées.

La mesure la plus récente a eu lieu du 3 au 23 septembre 2025, avec un échantillon de 1 396 répondants, y compris un échantillon supplémentaire d'indépendants et d'indépendants retraités. L'enquête a été menée auprès de Belges âgés de 18 à 79 ans et les résultats ont été pondérés selon les données Statbel sur la base du sexe, de l'âge, de la langue, de la région, du taux d'activité et du niveau d'éducation.

À propos de NN

Une longue vie n'a de valeur que si elle est heureuse. En tant qu'assureur, NN dispose de solutions concrètes en matière de protection (décès, invalidité) et de pensions (branche 23). Mais NN voit plus loin : outre votre bien-être financier, NN s'intéresse également à votre bien-être mental et physique : les trois piliers d'une vie longue et heureuse.

En tant qu'assureur, NN mène et inspire le débat sur une vie longue et heureuse. Pour ce faire, NN adopte toujours une approche inclusive impliquant des experts, des décideurs politiques et les Belges eux-mêmes. Depuis 2017, NN a développé son expertise sur le bonheur par le biais d'une chaire NN à l'Université de Gand. Le professeur Lieven Annemans et son équipe étudient ce qui rend les Belges heureux et comment ils peuvent travailler ensemble à une vie heureuse. En outre, NN produit deux fois par an le baromètre de la sérénité financière en collaboration avec l'agence de recherche indépendante Indiville.

NN compte 1 million de clients en Belgique et appartient au groupe NN, un assureur international pouvant se targuer d'une excellente position de capital et actif dans 10 pays à travers le monde. NN sert ses clients par l'intermédiaire de son réseau de banques et de courtiers partenaires, qui ne cesse de s'étendre.

Pour plus d'informations sur NN : www.nn.be.

Contact presse

Annelore Van Herreweghe

NN Insurance Belgium NV

annelore.van.herreweghe@nn.be

0494 170 200

Justine Backaert

FINN agency

justine.backaert@finn.agency

0476 777 256